

**CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DE VAUCLUSE**  
80 Rue Marcel Demonque  
AGROPARC  
CS 60508  
84908 AVIGNON Cedex 9

Avignon, le 14 juin 2022

Tél. 04.32.44.89.30

**N°22/114**

**Arrêté du Président portant établissement de la liste d'aptitude  
d'accès au grade d'ingénieur au titre de la promotion interne**

Le Président du centre de gestion,

Vu le code de la Fonction Publique Articles nomment les articles L523-3 à L523-6,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu les recrutements intervenus dans les collectivités territoriales et établissements publics affiliés au Centre de Gestion de Vaucluse permettant d'ouvrir à la promotion interne trois postes,

Vu les propositions émanant des collectivités et établissement affiliés au CDG,

Vu l'arrêté n°21/095 du 10 avril 2021 du Président du Centre de Gestion de Vaucluse portant définition des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne des collectivités et établissements publics affiliés au CDG,

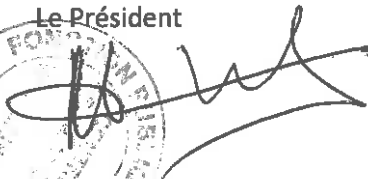
**ARRETE**

**Article 1** : La liste d'aptitude d'accès au grade d'ingénieur au titre de la promotion interne est arrêtée comme suit :

ARNHEM Christelle – Commune de Châteauneuf de Gadagne  
COZ Eric – Commune de Cadenet  
TRUC Fabrice – CA Comtat Venaissin

**Article 2** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet du département de Vaucluse.

**Article 3** : Le présent arrêté pourra être contesté devant le Tribunal administratif dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

Le Président  
  
Maurice CHABERT